

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD  
ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-DAMIEN**

**Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 6 mai 2025, à 18 heures 30, à la bibliothèque.**

**SONT PRÉSENTS**

Sabine Prévost,	directrice
Aurélie Brestolli,	représentante du personnel de soutien
Mélanie Roy-Beaulieu,	enseignante
Marie-Claude Côté	enseignant
Patrice Audet	enseignant
Chantale Lachance,	représentante du personnel professionnel
Nancy Chamberland,	parent
Mélanie Dion,	parent
Karine Godbout,	parent
Amélie Charette-Martineau parent	parent
Léonie Collin	élève
Heidi Cloutier	élève
Isabelle Vachon	Directrice adjointe

Public :

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h30**

Sabine Prévost accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Elle souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CE-25-05-06-01**

Il est proposé par Nancy Chamberland et secondé par Karine Godbout et résolu :  
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**3. DISPENSE DE LECTURE, ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2025**

Madame Sabine projette le procès-verbal afin de valider s'il y a lieu de suivi.

**CE-25-05-06-02**

Il est proposé par Mélanie Dion et secondé par Léonie Collin et résolu :  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 11 mars 2025 soit approuvé tel que déposé.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**3.1 Suivi au procès verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 11 mars 2025.**

- Sortie des finissants : Suzanne Fillion va accompagner pour la nuit. Nous attendons des précisions sur les activités qui seront offertes.

- Liste de matériel scolaire : Lise Bilodeau a ajouté que le chandail de l'école n'est pas obligatoire pour l'éducation physique.
- Vente de bonbons à la COOP : les élèves ont fait une pétition et ils ont également écrit une lettre pour faire revenir les bonbons à la COOP. Catherine Laroche nous fait des propositions pour vendre des aliments plus sains mais aimés des élèves quand même (exemple : barres tendres, Ficello, craquelins). Proposition également de vendre les galettes de la cafétéria le vendredi lorsque celle-ci est fermée. Le tout est accepté par le conseil d'établissement.

#### **4. QUESTIONS DU PUBLIC**

Pas de public.

#### **5. ADOPTION ET APPROBATION**

##### **5.1 Facture scolaire**

Sabine Prévost nous partage les factures scolaires pour l'année 2025-2026 pour chaque niveau. Nous constatons une très faible hausse des factures.

#### **CE-25-05-06-03**

Il est proposé par Nancy Chamberland, et secondé par Karine Godbout et résolu :  
QUE les factures scolaires 2025-2026 soient adoptées.  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

##### **5.2 Plan de lutte**

Isabelle Vachon nous présente le plan de lutte qui a été travaillé en comité. Suite aux résultats de l'étude COMPASS 2023-2024, nous constatons une augmentation de la discrimination sur le physique et sur le racisme. Nous ajoutons une trousse Sexto afin d'être mieux outillé concernant les violences à caractère sexuel.

Il est suggéré de présenter le plan de lutte lors de la rencontre de parents des élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire, sous forme plus simplifiée.

Il est également suggéré de déposer notre plan de lutte sur notre site internet.

Nous savons déjà que l'an prochain, le plan de lutte devra être retravaillé afin d'y ajouter une partie sur la discrimination vis-à-vis des enfants neurodivergents, ainsi que toute forme de racisme.

Amélie Charette-Martineau soulève le point que la définition d'intimidation est erronée. En effet, l'intimidation ne repose pas sur des actes répétés, mais il peut s'agir d'intimidation à la suite d'un seul et unique acte. Par contre, nous n'avons pas le pouvoir de changer cette définition puisqu'elle provient de la *Loi sur l'instruction publique*.

Il est également suggéré d'inclure dans le plan de lutte la trajectoire des sanctions, ainsi que les différents façons dont disposent les élèves ou les adultes pour signaler une situation.

#### **CE-25-05-06-04**

Il est proposé par Chantale Lachance, et secondé par Nancy Chamberland et résolu :

QUE le plan de lutte soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **5.3 Activités hors-cadre**

Les 3 élèves en francisation iront à Grosse-Île le lundi 28 mai toute la journée avec Madame Josée Bissonnette.

#### **CE-25-05-06-05**

Il est proposé par Léonie Collin, et secondé par Patrice Audet et résolu :

QUE la sortie à Grosse-Île pour les élèves en francisation soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **6. INFORMATION ET CONSULTATION**

#### **6.1 Suivi budgétaire**

Mme Sabine fait part aux membres de la situation budgétaire à ce jour. Un document est remis à cet effet. Elle recommande de lire les documents et de revenir avec des questions, s'il y a lieu à la prochaine rencontre. Nous constatons toutefois un déficit de 10 636\$, ce qui est moins élevé que ce qui était prévu.

#### **6.2 Les bons coups de notre école**

- Le Bouge-o-thon a été un succès
- Secondaire en spectacle
- Semaine de la diversité avec Patrice Gendron : présentation de 4 pays différents sur l'heure du dîner
- Expo-sciences
- Visite des élèves de 6<sup>e</sup> année

#### **6.3 Code de vie**

Le code de vie devra être adopté le 10 juin 2025. En attendant, nous avons plusieurs enjeux à travailler tels que :

- Le cellulaire à l'école
- Le code d'éthique à retravailler
- Le vouvoiement
- La tenue vestimentaire (en particulier clarifier ce qu'est un couvre-chef)

#### **6.4 Horaire 10 jours sur 4 périodes (primaire et secondaire)**

Le Centre de services scolaire veut instaurer un horaire sur 10 jours cycles, à 4 périodes de 75 minutes par jour pour l'année 2026-2027, pour toutes les écoles primaires et secondaires.

À l'école secondaire de Saint-Damien, élèves, enseignants et parents d'élèves souhaitent rester sur leur modèle actuel qui est de 8 jours cycle à 5 périodes de 60 minutes par jour. C'est un modèle gagnant car ce modèle a permis d'instaurer les périodes de profil, ce qui fait la force de notre école, et nous permet de nous différencier des autres écoles. De plus, des périodes de 75 minutes ne sont pas aussi efficaces que des périodes de 60 minutes car les élèves perdent leur concentration et décrochent bien avant la fin de la période.

Les membres du conseil d'établissement souhaitent écrire une lettre à la direction générale afin de faire valoir nos points pour rester sur notre modèle.

#### **6.5 Camp de jour cet été à Saint-Damien**

Cet été, le camp de jour se tiendra dans notre école. Ils auront à disposition l'étage du bas (Agora, cafétéria, gymnase) ainsi qu'un local du côté des élèves de 6<sup>e</sup> année.

#### **6.6 Suivi au plan d'action du projet éducatif**

Point reporté à la prochaine rencontre.

#### **6.7 Nombre d'élèves par niveau**

À ce jour, 396 élèves sont inscrits pour l'année 2025-2026. Nous avons actuellement 362 élèves, ce qui signifie que nous aurons une belle hausse de la clientèle. Les élèves seront répartis tel que :

CP2 – 9 élèves  
CP3 – 1 élève  
G-1 – 95 élèves  
G-2 – 73 élèves  
G-3 – 85 élèves  
G-4 – 59 élèves  
G-5 – 59 élèves  
MS1 – 9 élèves  
MS2 – 6 élèves

### **7. SUIVI AU CONSEIL DES ÉLÈVES**

- Code de vie : Heidi aimerait clarifier ce qui est entendu par couvre-chef (exemple : est-ce que le bandana en fait partie?)
- Fin des sports et belles performances de nos élèves pour le volley-ball, basket-ball et athlétisme
- Comité environnement : distribution de stickers pour la journée de l'eau et expérience avec la naissance des poussins.

## 8. SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

- Nous devons nommer un parent bénévole pour son implication auprès des jeunes dans l'école. Il est décidé de nommer Aurélie Brestolli pour son implication dans l'athlétisme avec les jeunes.
- Un certificat de bénévole sera envoyé pour tous les parents qui siègent sur conseil d'établissement.
- Karine Godbout nous fait un retour détaillé sur les conférences sur l'activité physique.

## 9. AUTRES SUJETS

- Remplacement du surveillant : en l'absence de Stéphane Bradette pour maladie, nous devons trouver un nouveau surveillant. Il est suggéré de contacter Jean Malo, Sabine va le contacter cette semaine afin de savoir s'il serait intéressé.

## 10. PROCHAINE SÉANCE

Madame Prévost rappelle la date de la prochaine séance le 10 juin 2025 à 17h30 à l'Amical.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-25-05-06-06

Il est proposé par Mélanie Roy-Beaulieu, membre, et secondé par Marie-Claude Côté, et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 heures 30 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Mélanie Dion, présidente



Sabine Prévost, directrice